AECK/ WG RÉPUBLIQUE DU BÉNIN Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2024 - 1070 DU 31 JUILLET 2024

portant nomination des membres du Conseil d'administration de l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

CHEF DE L'ÉTAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n° 2024-892 du 11 avril 2024 portant composition du Gouvernement ;
- vu le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022;
- vu le décret n° 2018-036 du 31 janvier 2018 portant modification des statuts de l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations;
- vu le décret n° 2021-520 du 13 octobre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Secrétariat général de la Présidence de la République du Bénin, tel que modifié par le décret n° 2023-692 du 20 décembre 2023 ;
- vu le décret n° 2021-542 du 27 octobre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Industrie et du Commerce ;
- vu le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances;
- sur proposition du Ministre de l'Industrie et du Commerce,
- le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 31 juillet 2024,

DÉCRÈTE

Article premier

Sont nommées membres du Conseil d'administration de l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations, les personnes dont les noms suivent :

- Madame R. Omolola Adjokè AKINTAYO TCHANGAI, représentante de la Présidence de la République;
- Monsieur Mèvognon Sourou Serge-Hervé HOUSSOU, représentant de la



Présidence de la République de la Présidence de la République ;

- monsieur Anicet Camille SEVOH, représentant du Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action gouvernementale ;
- monsieur Jock Yannick Bidossessi ADAMMADO, représentant du Ministère de l'Economie et des Finances;
- monsieur Koladé Ayédero OKOUDJOU, représentant du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi ;
- Monsieur Jérémie Towènonda DOVOEDO représentant du Ministère de l'Industrie et du Commerce ;
- Monsieur Alao ADON, représentant du Ministère des Affaires étrangères.

Article 2

Monsieur Mèvognon Sourou Serge-Hervé HOUSSOU est nommé président du Conseil d'administration.

Article 3

Les membres du Conseil d'administration sont nommés pour un mandat de trois (3) ans renouvelable une fois et qui court à compter de la date de leur installation.

Article 4

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge le décret n° 2018-194 du 28 mai 2018 portant nomination des membres du Conseil d'administration de l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations ainsi que toutes autres dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 31 juillet 2024

Par le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Économie et des Finances,

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce,

Romuald WADAGNI Ministre d'Etat Shadiya Alimatou ASSOUMAN

AMPLIATIONS: PR 6; AN 4; CS 2; CC 2; C.COM 2; CES 2; HAAC 2; HCJ 2; MEF 2; MIC 2; AUTRES MINISTERES 19; SGG 4; INTÉRESSÉS 7; JORB 1.